



RENSEIGNEMENTS SUR les fonds distincts



Placements spécialement conçus pour **vous protéger**

COMPREND DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA POLICE



Table des matières

Les polices de fonds distincts et vous	3	Sélectionnez les fonds qui vous conviennent.....	8
Avantages des polices de fonds distincts de la Canada-Vie ^{MC}		Solutions de fonds gérées	
Choisissez une garantie.....	7	■ Fonds de répartition de l'actif de la Canada-Vie	
■ Police avec garantie de 75/75		■ Fonds de répartition axés sur le revenu de la Canada-Vie	
■ Police avec garantie de 75/100		– Solutions de fonds gérées par l'équipe principale	
■ Police avec garantie de 100/100		– Solutions de fonds gérées par des partenaires	
Ajoutez des options	7	Fonds individuels	
■ Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance		■ Fonds de trésorerie et équivalents	
■ Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès		■ Fonds à revenu fixe	
■ Option de garantie de revenu viager		■ Fonds équilibrés	
		■ Fonds d'actions canadiennes	
		■ Fonds spécialisés canadiens	
		■ Fonds d'actions étrangères	
		■ Fonds d'actions étrangères spécialisés	
		Renseignements sur les gestionnaires de placements	
		■ Processus de sélection et d'examen des activités des gestionnaires de placements	
		■ Gestionnaires de placements	
		Tableaux sur les styles de placement.....	30
		■ Fonds d'actions canadiennes	
		■ Fonds d'actions étrangères	
		Matrice de corrélation des fonds distincts de la Canada-Vie – 31 août 2010	32
		Glossaire	34

Les polices de fonds distincts **et vous**

Atteignez vos objectifs avec des placements taillés sur mesure pour vous protéger

Deux éléments sont indispensables pour personnaliser un programme d'investissement en fonction de vos besoins : diversité et souplesse.

DIVERSITÉ : Un élément incontournable dans la gestion du risque

Répartir vos placements entre diverses catégories d'actif vous permet de réduire le risque prévu et de maintenir les rendements attendus. La diversification constitue l'un des principes directeurs de la gamme de fonds distincts de la Canada-Vie, qui vous permet de créer un programme d'investissement équilibré avec des fonds gérés par quelques-unes des sociétés de gestion de placements les plus réputées au monde.

SOUPLESSE : Combiner les bons fonds avec les bonnes garanties

De concert avec votre conseiller*, vous pouvez choisir les placements et les garanties les plus susceptibles de vous aider à réaliser vos objectifs financiers. Pour vous aider à choisir le montant approprié de la protection assortie à votre police de fonds distincts, la Canada-Vie offre trois niveaux de garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès :

- Police avec garantie de 75/75
- Police avec garantie de 75/100
- Police avec garantie de 100/100

Avantages des polices de fonds distincts

Les polices de fonds distincts sont des contrats d'assurance-vie, ce qui signifie qu'elles comportent des avantages, notamment ceux qui suivent :

Possibilité de protection contre les créanciers – Comme les fonds distincts font partie intégrante d'une police d'assurance, votre police pourrait être protégée contre les créanciers.

Aucuns honoraires de fiduciaire – En optant pour une police enregistrée de fonds distincts, vous évitez les honoraires de fiduciaire.

Contournement de la succession – Au décès du dernier rentier, le produit de la police est versé directement aux bénéficiaires désignés, s'il ne s'agit pas de la succession, ce qui permet d'éviter les éventuels délais et frais liés au processus de vérification de testament ou d'homologation de testament.

Options de règlement de la succession – Choisissez l'option de règlement qui vous convient. Par exemple, vous pouvez décider de léguer à votre bénéficiaire un revenu viager au lieu d'une prestation forfaitaire traditionnelle.

Confidentialité – Faites en sorte que les renseignements sur votre police de fonds distincts ne soient pas divulgués. Lorsqu'un testament fait l'objet d'une vérification ou d'une homologation, ses modalités peuvent devenir accessibles au public. Avec les polices de fonds distincts, les sommes sont transmises de façon confidentielle à vos bénéficiaires désignés, le cas échéant.

Garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès – Les polices de fonds distincts offrent des garanties applicables tant à l'échéance qu'à la prestation de décès.

Garantie de revenu viager – Certaines polices vous permettent de choisir de toucher un revenu garanti la vie durant.



Avantages des polices de fonds distincts de la Canada-Vie

Personnalisez votre police de fonds distincts de la Canada-Vie en trois étapes faciles :

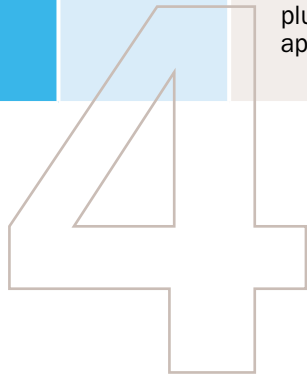


ÉTAPE 1 : **Choisissez une garantie** – Vous pouvez choisir l'un des trois niveaux de garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès.

ÉTAPE 2 : **Ajoutez des options** – Les options de revalorisation des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès ainsi que l'option de garantie de revenu viager peuvent être ajoutées à votre police.

ÉTAPE 3 : **Sélectionnez les fonds qui vous conviennent** – Choisissez parmi une variété de solutions de fonds gérées ou de fonds individuels pour créer un portefeuille de placement personnalisé qui répond à vos besoins.

Trois niveaux de garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès	Garantie de 75/75	Garantie de 75 pour cent applicable à l'échéance et garantie de 75 pour cent applicable à la prestation de décès <ul style="list-style-type: none">■ Vous êtes assuré de toucher 75 pour cent de toutes les primes affectées à la police, diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait :<ul style="list-style-type: none">- À la date de la garantie applicable à l'échéance- À la date de réception de l'avis de décès du dernier rentier
	Garantie de 75/100	Garantie de 75 pour cent applicable à l'échéance et garantie de 100 pour cent applicable à la prestation de décès <ul style="list-style-type: none">■ À la date de la garantie applicable à l'échéance – 75 pour cent des primes affectées à la police, diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait, sont garanties.■ À la date de réception de l'avis de décès du dernier rentier – 100 pour cent des primes affectées à la police, diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait, sont garanties. Les primes versées à l'égard de la police alors que le plus jeune rentier est âgé de 80 ans ou plus sont assujetties à une garantie applicable à la prestation de décès échelonnée.
	Garantie de 100/100	Garantie de 100 pour cent applicable à l'échéance et garantie de 100 pour cent applicable à la prestation de décès <ul style="list-style-type: none">■ À la date de la garantie applicable à l'échéance – 100 pour cent des primes affectées à la police depuis au moins 15 ans et 75 pour cent des primes affectées à la police depuis moins de 15 ans, diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait, sont garanties.■ À la date de l'avis de décès du dernier rentier – 100 pour cent des primes affectées à la police, diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait, sont garanties. Les primes versées à l'égard de la police alors que le plus jeune rentier est âgé de 80 ans ou plus sont assujetties à une garantie applicable à la prestation de décès échelonnée.



Revalorisations annuelles automatiques	Tirez parti des rendements dégagés par les marchés boursiers en vous prévalant des options de revalorisation annuelle automatique. Les options de revalorisation des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès vous permettent de cristalliser les gains réalisés et de les protéger durant les replis boursiers.	
	Garantie de 100/100	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance : <ul style="list-style-type: none"> ■ La valeur de la garantie applicable à l'échéance augmente une fois par année, si la valeur marchande de la police est supérieure au montant de la garantie applicable à l'échéance. ■ Les revalorisations ont lieu à chaque anniversaire de la date d'affectation de la première prime jusqu'au dernier anniversaire qui est antérieur de 15 ans à la date de la garantie applicable à l'échéance. ■ Des frais additionnels s'appliquent.
	Garantie de 75/100 Garantie de 100/100	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès : <ul style="list-style-type: none"> ■ La valeur de la garantie applicable à la prestation de décès augmente une fois par année, si la valeur marchande de la police est supérieure au montant de la garantie applicable à la prestation de décès. ■ Les revalorisations ont lieu à chaque anniversaire de la date d'affectation de la première prime jusqu'au dernier anniversaire survenant avant le 70^e anniversaire du plus jeune rentier. ■ Des frais additionnels s'appliquent.
Option de garantie de revenu viager	Garantie de 75/75 Garantie de 75/100	Grâce à la garantie de revenu viager, vous serez en mesure de planifier votre revenu de retraite ou de commencer à le recevoir en connaissant le montant du revenu viager que vous recevrez annuellement. <ul style="list-style-type: none"> ■ L'option de garantie de revenu viager est offerte aux clients d'au moins 50 ans et peut être ajoutée aux polices avec garantie de 75/75 ou de 75/100. ■ Les caractéristiques relatives à cette option peuvent augmenter le montant de votre revenu viager annuel garanti, mais elles ne le diminueront jamais pour autant que vos retraits annuels ne dépassent pas ce montant. ■ Il est possible de toucher un revenu immédiatement ou de reporter les retraits. ■ En choisissant le revenu viager conjoint, vous et votre conjoint pouvez recevoir un revenu garanti à vie.
Prélèvement automatique sur le compte (PAC)	Vous pouvez vous constituer un portefeuille de placements en versant une cotisation régulière au moyen d'une entente visant le paiement par prélèvement automatique sur le compte, dans le cadre de laquelle un certain montant est automatiquement retiré de votre compte bancaire et transféré à votre police. Vous pouvez choisir la fréquence de vos cotisations : hebdomadaire, toutes les deux semaines, bimensuelle, mensuelle, bimestrielle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.	
Fonds et gestionnaires de placements multiples	Puisque nous offrons l'une des plus vastes gammes de fonds dans l'industrie de l'assurance, vous pouvez choisir parmi les meilleurs gestionnaires de placements au monde.	
Fonds spécialisés	Les fonds spécialisés, tels que les fonds de ressources naturelles et les fonds immobiliers canadiens, rehaussent le degré de diversification de votre portefeuille et peuvent contribuer à en réduire le risque lorsqu'ils sont utilisés conjointement avec d'autres placements.	
Solutions de fonds de fonds	Les solutions de fonds de fonds de la Canada-Vie utilisent conjointement plusieurs fonds pour créer une variété de portefeuilles qui conviennent à différents niveaux de tolérance au risque. Vous pouvez choisir les fonds d'un même gestionnaire de placements ou des solutions faisant appel à des fonds gérés par plusieurs gestionnaires de placements.	
Relevés semestriels	Des rapports détaillés vous permettent de suivre le rendement des placements que renferme votre police de fonds distincts.	

NOTES SUR LES POLICES DE FONDS DISTINCTS

- Les caractéristiques et les garanties varient selon la police et l'âge du rentier; certaines restrictions s'appliquent. Les garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès sont diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.
- La protection contre les créanciers est tributaire des décisions des tribunaux et des lois applicables, lesquelles peuvent changer et varier d'une province à l'autre; elle ne peut jamais être garantie. Il convient de consulter un avocat/notaire pour obtenir davantage de précisions sur la possibilité de protection contre les créanciers pour votre situation en particulier.
- Les primes versées à l'égard de polices avec garanties de 75/100 et de 100/100 alors que le plus jeune rentier est âgé de 80 ans ou plus sont assujetties à une garantie applicable à la prestation de décès échelonnée.
- Des frais d'opérations à court terme peuvent s'appliquer si une prime fait l'objet d'un retrait ou d'une substitution dans les 90 jours suivant son affectation à un fonds distinct.
- La garantie de revenu viager offre un montant de revenu viager qui ne diminuera pas si aucun retrait excédentaire n'est effectué.

Veillez vous reporter à la *notice explicative sur les fonds distincts de la Canada-Vie* pour obtenir plus de précisions.





ÉTAPE 1 : Choisissez une **garantie**

Le tableau qui suit donne un aperçu des différences entre les trois options de garantie. Vous avez toute la souplesse voulue pour choisir la garantie qui convient au niveau de protection que vous désirez.

Garanties	Garantie de 75/75	Garantie de 75/100	Garantie de 100/100
Garantie applicable à l'échéance	75 pour cent	75 pour cent	100 pour cent
	Les polices de fonds distincts de la Canada-Vie comportent une garantie qui peut vous procurer un certain réconfort en périodes d'instabilité des marchés.		
Garantie applicable à la prestation de décès	75 pour cent	100 pour cent	100 pour cent
	Les polices de fonds distincts de la Canada-Vie procurent une garantie en cas de décès du dernier rentier.		



ÉTAPE 2 : Ajoutez des **options**

Il est possible de personnaliser davantage votre police de fonds distincts en ajoutant l'une des caractéristiques de protection suivantes.

Caractéristiques facultatives	Description	Offertes à l'égard des polices
Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance	<ul style="list-style-type: none"> Revalorisations annuelles automatiques de la garantie applicable à l'échéance 	<ul style="list-style-type: none"> Avec garantie de 100/100
Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès	<ul style="list-style-type: none"> Revalorisations annuelles automatiques de la garantie applicable à la prestation de décès 	<ul style="list-style-type: none"> Avec garantie de 75/100 Avec garantie de 100/100
Garantie de revenu viager	<ul style="list-style-type: none"> Option garantissant un revenu la vie durant et offrant des caractéristiques qui peuvent faire augmenter le montant des versements de revenu futurs. Cette option convient aux préretraités et aux retraités qui désirent planifier leur revenu de retraite Choix du revenu viager individuel ou du revenu viager conjoint 	<ul style="list-style-type: none"> Avec garantie de 75/75 Avec garantie de 75/100
Rééquilibrage automatique	<ul style="list-style-type: none"> Rajustement automatique de la composition de l'actif sur une base trimestrielle, semestrielle ou annuelle Choix du point de rééquilibrage de votre portefeuille, qui doit se situer dans une fourchette de deux à dix pour cent par rapport à la répartition de l'actif initiale Offert à l'égard de tous les fonds distincts, à l'exception du Fonds immobilier (CIGWL) Service offert sans frais additionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Avec garantie de 75/75 Avec garantie de 75/100 Avec garantie de 100/100

Les options de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance et de la garantie applicable à la prestation de décès doivent être choisies au moment où la première prime est affectée à la police. L'option de garantie de revenu viager peut être choisie au moment où la première prime est versée à la police ou plus tard, et elle ne peut pas être ajoutée à tous les types de police. Des frais additionnels s'appliquent à chacune des options. Veuillez vous reporter à la *notice explicative sur les fonds distincts de la Canada-Vie* pour obtenir plus de précisions.



ÉTAPE 3 :

Sélectionnez les fonds qui vous conviennent

Les polices de fonds distincts de la Canada-Vie vous permettent de faire une sélection parmi de nombreux fonds, peu importe le niveau de garantie que vous choisissez. Si vous ajoutez l'option de garantie de revenu viager, un choix de 28 fonds distincts admissibles s'offre à vous.

△ Fonds offerts au titre de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF					
Fonds de répartition prudent △	S626	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif du fonds est de fournir un revenu en intérêts et la possibilité d'une plus-value en capital en investissant dans des unités de fonds distincts à revenu fixe canadiens de la Canada-Vie et, dans une moindre mesure, dans ses fonds distincts en actions. Voici la composition approximative du portefeuille : <ul style="list-style-type: none">■ 20 % - 40 % en actions■ 60 % - 80 % en titres à revenu fixe
Fonds de répartition modéré △	S627	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif du fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts canadiens à revenu fixe de la Canada-Vie et comprend un investissement significatif dans ses fonds distincts en actions. Voici la composition approximative du portefeuille : <ul style="list-style-type: none">■ 30 % - 60 % en actions■ 40 % - 70 % en titres à revenu fixe
Fonds de répartition équilibré △	S628	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	L'objectif du fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions de la Canada-Vie, et le fonds comprend un investissement significatif dans ses fonds distincts en titres à revenu fixe. Voici la composition approximative du portefeuille : <ul style="list-style-type: none">■ 50 % - 75 % en actions■ 25 % - 50 % en titres à revenu fixe



Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF (suite)					
Fonds de répartition accéléré	S629	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	<p>L'objectif du fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions de la Canada-Vie et, dans une moindre mesure, dans ses fonds distincts en titres à revenu fixe.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 70 % - 90 % en actions ■ 10 % - 30 % en titres à revenu fixe
Fonds de répartition énergétique	S630	Gestionnaires de placements multiples	Répartition de l'actif	Styles multiples	<p>L'objectif du fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions de la Canada-Vie.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 90 % - 100 % en actions ■ 0 % - 10 % en titres à revenu fixe
FONDS DE RÉPARTITION AXÉS SUR LE REVENU					
Axé sur le revenu △	S631	Gestionnaires de placements multiples	Répartition axée sur le revenu	Styles multiples	<p>L'objectif de ce fonds est de fournir un revenu en intérêts, ainsi qu'une possibilité de plus-value du capital en investissant dans des unités de fonds distincts à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, dans des unités de fonds distincts en actions.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 10 % - 30 % en actions ■ 70 % - 90 % en titres à revenu fixe
Croissance du revenu △	S632	Gestionnaires de placements multiples	Répartition axée sur le revenu	Styles multiples	<p>L'objectif du fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts à revenu fixe, et le fonds comprend un investissement significatif dans des unités de fonds distincts en actions.</p> <p>Voici la composition approximative du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 25 % - 45 % en actions ■ 55 % - 75 % en titres à revenu fixe

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS DE RÉPARTITION AXÉS SUR LE REVENU (suite)					
Croissance du revenu Plus △	S633	Gestionnaires de placements multiples	Répartition axée sur le revenu	Styles multiples	L'objectif du fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des unités de fonds distincts en actions et à revenu fixe. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 40 % - 60 % en actions ■ 40 % - 60 % en titres à revenu fixe
SOLUTIONS DE FONDS GÉRÉES					
Solutions gérées par l'équipe principale					
Croissance prudent géré par l'équipe principale △	S803	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité de valoriser le placement en investissant avant tout dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe tout en investissant une moindre part dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 30 % en actions ■ 70 % en titres à revenu fixe
Modéré géré par l'équipe principale △	S804	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre le revenu actuel et la croissance du capital à long terme en investissant surtout dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe tout en investissant une moindre part dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 40 % en actions ■ 60 % en titres à revenu fixe
Croissance modéré Plus géré par l'équipe principale △	S805	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 50 % en actions ■ 50 % en titres à revenu fixe

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
Solutions gérées par l'équipe principale (suite)					
Équilibré géré par l'équipe principale △	S801	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 60 % en actions ■ 40 % en titres à revenu fixe
Croissance équilibré Plus géré par l'équipe principale △	S802	Gestionnaires de placements multiples	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est de procurer la croissance à long terme du capital en investissant avant tout dans des unités de fonds d'actions canadiennes et étrangères tout en investissant une moindre part dans des fonds canadiens à revenu fixe. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 70 % en actions ■ 30 % en titres à revenu fixe
Solutions gérées par des partenaires					
Revenu modéré Fidelity △	S808	Fidelity	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité de valoriser le capital en investissant dans des unités de fonds gérés par Fidelity. Le fonds investit avant tout dans des fonds à revenu fixe tout en investissant une moindre part dans des unités de fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 35 % en actions ■ 65 % en titres à revenu fixe
Croissance modéré Plus Fidelity △	S807	Fidelity	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Fidelity. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 50 % en actions ■ 50 % en titres à revenu fixe

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
Solutions gérées par des partenaires (suite)					
Équilibré Fidelity △	S806	Fidelity	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Fidelity. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 60 % en actions ■ 40 % en titres à revenu fixe
Revenu modéré Franklin Templeton △	S811	Franklin Templeton	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité de valoriser le capital en investissant dans des unités de fonds gérés par Placements Franklin Templeton. Le fonds investit avant tout dans des fonds à revenu fixe tout en investissant une moindre part dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 35 % en actions ■ 65 % en titres à revenu fixe
Croissance modéré Franklin Templeton △	S810	Franklin Templeton	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Placements Franklin Templeton. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 45 % en actions ■ 55 % en titres à revenu fixe
Revenu équilibré Franklin Templeton △	S809	Franklin Templeton	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds en actions canadiennes et étrangères gérés par Placements Franklin Templeton. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 55 % en actions ■ 45 % en titres à revenu fixe

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
Solutions gérées par des partenaires (suite)					
Revenu équilibré CI △	S800	CI	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par Placements CI. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 55 % en actions ■ 45 % en titres à revenu fixe
Revenu modéré Mackenzie △	S815	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est de procurer un revenu en intérêts et la possibilité de valoriser le capital en investissant dans des unités de fonds gérés par la Corporation Financière Mackenzie. Le fonds investit avant tout dans des fonds à revenu fixe tout en investissant une moindre part dans des fonds d'actions canadiennes et étrangères. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 35 % en actions ■ 65 % en titres à revenu fixe
Croissance modéré Mackenzie △	S814	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par la Corporation Financière Mackenzie. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 45 % en actions ■ 55 % en titres à revenu fixe
Revenu équilibré Mackenzie △	S813	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par la Corporation Financière Mackenzie. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 55 % en actions ■ 45 % en titres à revenu fixe



Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
Solutions gérées par des partenaires (suite)					
Équilibré Mackenzie △	S812	Mackenzie	Solutions de fonds gérées	Styles multiples	L'objectif du fonds est d'assurer un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu actuel en investissant dans des unités de fonds canadiens à revenu fixe et de fonds d'actions canadiennes et étrangères gérés par la Corporation Financière Mackenzie. Voici la composition approximative du portefeuille : ■ 60 % en actions ■ 40 % en titres à revenu fixe
FONDS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS					
Marché monétaire △	S029	Laketon	Fonds de trésorerie et équivalents	Sans objet	Le fonds vise à procurer un revenu en intérêts en investissant principalement dans des placements du marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de premier ordre et des titres de créance à court terme émis par l'État
Marché monétaire Fonds pour le rééquilibrage	S029 (R)	Laketon	Fonds de trésorerie et équivalents	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le fonds est offert uniquement lorsque l'option de rééquilibrage automatique est sélectionnée ■ Les primes sont automatiquement affectées aux fonds distincts choisis aux fins du rééquilibrage ■ Le fonds vise à procurer un revenu en intérêts en investissant principalement dans des placements du marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de premier ordre et des titres de créance à court terme émis par l'État
FONDS À REVENU FIXE					
Obligations d'État	S167	GIGWL	Revenu fixe	Sans objet	L'objectif du fonds est de fournir un revenu en intérêts et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements canadiens.
Revenu fixe	S019	Laketon	Revenu fixe	Sans objet	L'objectif du fonds est d'assurer un revenu en intérêts et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens, y compris des titres du gouvernement et des titres de sociétés productifs de revenus.

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS À REVENU FIXE (suite)					
Obligations internationales	S036	Laketon	Revenu fixe	Sans objet	L'objectif du fonds est d'assurer un revenu en intérêts et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens, y compris des obligations gouvernementales libellées en devises étrangères et des titres de sociétés productifs de revenus.
Occasions de revenu △	S354	Gestion des capitaux London	Revenu fixe	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	L'objectif du fonds est de réaliser un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes.
Indiciel d'obligations canadiennes	S079	GPTD	Revenu fixe	Sans objet	Ce fonds distinct investit dans le Fonds indicel d'obligations canadiennes Émeraude (TD). L'objectif du fonds sous-jacent est de reproduire le rendement de l'indice obligataire universel Scotia capitaux, l'indice universel. Le portefeuille du fonds est investi principalement dans un éventail d'obligations qui font partie de l'indice universel; ces obligations sont choisies et pondérées mathématiquement pour correspondre approximativement au rendement global et aux facteurs de risque reliés à l'indice universel, sous réserve des restrictions de placement du fonds.
FONDS ÉQUILIBRÉS					
Croissance et à revenu canadien	S249	AGF	Équilibré	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré canadien (AGF). L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un rendement à long terme élevé provenant à la fois de la croissance du capital à long terme et du revenu courant, moyennant un degré de risque modéré. Il souscrit surtout des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés canadiennes, des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, des obligations de sociétés de qualité, ainsi que des instruments du marché monétaire.

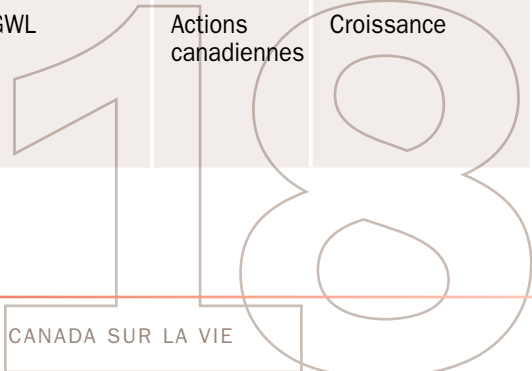


Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS ÉQUILIBRÉS (suite)					
Équilibré	S054	Invesco Trimark	Équilibré	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance du revenu Trimark. Le fonds sous-jacent cherche à générer une croissance du capital et un revenu à long terme. Il investit surtout dans des titres de participation canadiens, des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens, tant de gouvernements que de sociétés, ainsi que des titres de participation et des titres à revenu fixe étrangers.
Équilibré △	S104	Bissett	Équilibré	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré canadien Bissett. L'objectif du fonds sous-jacent est de réaliser un équilibre entre le revenu courant et la plus-value du capital à long terme, en investissant principalement dans un portefeuille de Fonds Bissett pour atteindre l'équilibre entre les placements en revenu fixe et les placements en actions.
Harbour croissance et revenu	S190	CI	Équilibré	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance et de revenu Harbour (CI). L'objectif du fonds sous-jacent est de réaliser un rendement global à long terme au moyen d'un équilibre prudent entre le revenu et la plus-value du capital. Il investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation et des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements canadiens. La proportion de l'actif du fonds pouvant être affectée à la souscription de titres de participation et de titres à revenu fixe peut varier selon la conjoncture boursière.
Répartition d'actifs canadiens	S191	Fidelity	Équilibré	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de répartition d'actifs canadiens (Fidelity). Le fonds sous-jacent vise à réaliser un rendement global élevé sur les placements en utilisant une approche axée sur la répartition de l'actif. Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire canadiens.

△ Fonds pouvant être assortis de l'option de garantie de revenu viager

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS ÉQUILIBRÉS (suite)					
Gestion des placements △	S035	Laketon	Équilibré	Mixte	Ce fonds a pour objectif de réaliser un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes et étrangères.
Équilibré △	S208	Greystone	Équilibré	Croissance	L'objectif de ce fonds est de préserver la valeur des placements originaux, de valoriser le capital et de produire un revenu. Greystone a recours à un style de placement axé sur la croissance pour gérer la part en actions de ce fonds.
Mondial équilibré	S513	Mackenzie	Équilibré mondial	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	L'objectif du fonds sous-jacent est d'assurer la croissance du capital à long terme grâce à un équilibre prudent entre le revenu actuel et la possibilité d'une plus-value en capital. Ce fonds investit principalement dans des actions étrangères et des titres de participation à revenu fixe, et conservera généralement une répartition équilibrée à l'égard de ceux-ci pour s'adapter aux changements graduels.
Équilibré canadien Maxxum △	S519	Mackenzie	Équilibré	Croissance	L'objectif du fonds est de réaliser une croissance à long terme en investissant principalement dans une combinaison d'actions ordinaires canadiennes, d'obligations et de débetures afin de constituer un portefeuille de placements diversifiés.
Équilibré Saxon	S520	Mackenzie	Équilibré	Valeur	Le fonds procure une croissance du capital à long terme et du revenu en investissant principalement dans un portefeuille équilibré bien diversifié d'actions, de titres à revenu fixe et de titres du marché monétaire canadiens.
Revenu Sentinelle	S521	Mackenzie	Équilibré	Valeur	Le fonds investit principalement dans des obligations canadiennes, incluant des titres de créances de gouvernement, des obligations de sociétés, des débetures et des bons du Trésor.
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES					
Actions canadiennes	S052	Invesco Trimark	Actions canadiennes	Valeur	Ce fonds distinct investit dans le Fonds canadien Trimark. Le fonds sous-jacent cherche à fournir une forte croissance du capital et un niveau élevé de fiabilité à long terme, en investissant principalement dans des actions ordinaires d'entreprises canadiennes.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)					
Croissance canadienne	S289	Invesco Trimark	Actions canadiennes	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds AIM catégorie excellence canadienne. Le fonds sous-jacent cherche à s'assurer d'une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes à faible, à moyenne et à grande capitalisation qui offrent un potentiel de croissance.
Actions canadiennes	S103	Bissett	Actions canadiennes	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions canadiennes Bissett. L'objectif du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes de moyenne à forte capitalisation.
Actions à petite capitalisation	S105	Bissett	Actions canadiennes	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions à petite capitalisation Bissett. L'objectif du fonds sous-jacent est de procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation.
Canadien Harbour	S175	CI	Actions canadiennes	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Harbour CI. L'objectif du fonds sous-jacent est de maximiser la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés canadiennes à moyenne et à grande capitalisation et de qualité supérieure qui, de l'avis du conseiller de portefeuille, ont un bon potentiel de croissance future.
CV Fidelity Frontière Nord ^{MD}	S176	Fidelity	Actions canadiennes	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} . Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.
Canadien de sociétés à moyenne capitalisation	S346	GIGWL	Actions canadiennes	Croissance	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisation.



Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)					
Haut revenu de dividendes	S039	Laketon	Actions canadiennes	Valeur	L'objectif de ce fonds est de fournir un revenu de dividendes ainsi qu'une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions canadiennes	S009	Laketon	Actions canadiennes	Croissance	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions de valeur canadiennes	S347	Laketon	Actions canadiennes	Valeur	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Dividendes	S189	Gestion des capitaux London	Actions canadiennes	Valeur	Ce fonds a comme objectif de dégager un revenu de dividendes et la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions canadiennes	S285	Gestion des capitaux London	Actions canadiennes	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	L'objectif de ce fonds est d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes.
Actions de croissance canadiennes	S102	Mackenzie	Actions canadiennes	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance d'actions canadiennes Mackenzie Maxxum. Le fonds sous-jacent cherche à assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions ordinaires d'entreprises de toutes tailles établies au Canada.
Actions canadiennes	S177	Howson Tattersall	Actions canadiennes	Valeur	Ce fonds distinct investit dans le Fonds valeur d'actions canadiennes en gestion commune Howson Tattersall. L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'assurer une croissance supérieure du capital à long terme, tout en le préservant, en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié d'actions canadiennes.
FONDS SPÉCIALISÉS CANADIENS					
Actions canadiennes	S101	AGF	Spécialisé canadien	Croissance, moyenne capitalisation	Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions de croissance canadiennes AGF. L'objectif du fonds sous-jacent est de fournir la croissance du capital en investissant principalement dans des actions de petites et moyennes sociétés canadiennes susceptibles de tirer parti de la croissance économique future.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS SPÉCIALISÉS CANADIENS (suite)					
Immobilier	S353	Conseillers immobiliers GWL Inc.	Spécialisé canadien	Sans objet	L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre la croissance du capital à long terme et le revenu courant en investissant directement, ou indirectement par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus.
Ressources canadiennes	S348	Mackenzie	Spécialisé canadien	Mixte, moyenne capitalisation	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal. Le fonds sous-jacent vise une croissance du capital supérieure à la moyenne en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes des secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES					
Croissance américaine	S247	AGF	Actions étrangères	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le fonds AGF Catégorie Croissance américaine. L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines bien établies.
Actions internationales	S182	CI	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds international CI. L'objectif du fonds sous-jacent est d'assurer la croissance du capital à long terme. Il souscrit surtout des actions et des quasi-actions, émises par des entreprises dont les activités primaires se déroulent à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le fonds peut également investir massivement dans n'importe quel pays, y compris ceux à marchés émergents, et dans les industries émergentes de tout marché.
Actions mondiales	S051	Invesco Trimark	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Trimark. Le fonds sous-jacent vise à fournir une forte croissance du capital associée à un haut degré de fiabilité à long terme, en investissant surtout dans les actions de sociétés partout dans le monde.
Actions mondiales	S184	Fidelity	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Mondial. Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés actives partout dans le monde.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES (suite)					
CV Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique	S356	Fidelity	Actions étrangères	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds <i>Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique</i> . Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés américaines.
Actions mondiales	S034	Setanta	Actions étrangères	Valeur	Ce fonds a pour objectif d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés actives partout dans le monde.
Mondial Valeur Cundill	S514	Mackenzie	Actions étrangères	Valeur	L'objectif du fonds sous-jacent est d'assurer la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation qui, de l'avis du gestionnaire, se négocient à un niveau inférieur à leur valeur intrinsèque. Ce fonds peut investir la majorité de ses actifs dans des titres de sociétés d'un seul pays ou d'une seule industrie selon la conjoncture du moment.
Valeur américain	S178	Gestion des capitaux London	Actions étrangères	Valeur	Ce fonds a pour objectif d'assurer la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions cotées en bourse émises par des sociétés américaines de moyenne à grande capitalisation.
Américain de croissance maximale	S286	Mackenzie	Actions étrangères	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds américain de croissance maximale Mackenzie Universal. Le fonds sous-jacent vise la croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés américaines de toute envergure, allant de grandes sociétés bien établies à de petites sociétés en croissance.
Mondial Avenir	S183	Mackenzie	Actions étrangères	Croissance	Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance mondiale Mackenzie Universal (anciennement Fonds mondial Avenir Mackenzie Universal). Le fonds sous-jacent vise à assurer la croissance du capital à long terme, en investissant dans des actions ordinaires de sociétés de toute envergure, partout dans le monde.

Fonds	Code du fonds	Gestionnaire de placements	Catégorie d'actif	Style de placement pour les actions	Objectif du fonds
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES (suite)					
Actions internationales	S118	Templeton	Actions étrangères	Valeur	Ce fonds distinct investit dans la Fiducie d'actions internationales Templeton. L'objectif fondamental du fonds sous-jacent en matière d'investissement est d'assurer la croissance du capital à long terme, grâce à une politique de placement souple, qui consiste à souscrire des titres de participation de sociétés inscrites à des bourses de tout pays, autres que le Canada et les États-Unis.
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES SPÉCIALISÉS					
Actions Extrême-Orient	S038	Mackenzie	Spécialisé étranger	Styles multiples	Ce fonds distinct investit dans le fonds Catégorie Focus Extrême-Orient Mackenzie. Le fonds sous-jacent recherche une croissance du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille de titres de participation de l'Extrême-Orient, à l'exception du Japon. Il peut investir dans des titres négociés à Hong Kong, en Corée du Sud, à Taiwan, en Chine, en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines, en Nouvelle-Zélande, en Inde, au Pakistan, en Thaïlande et dans d'autres marchés asiatiques.
CV Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	S355	Fidelity	Spécialisé étranger	Mixte	Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD} . Le fonds sous-jacent vise la réalisation de la croissance du capital à long terme. Il a surtout recours à des titres de participation émis par des entreprises actives partout dans le monde.
Actions européennes	S037	Setanta	Spécialisé étranger	Valeur	L'objectif de ce fonds est de dégager une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions européennes.
Actions mondiales d'infrastructures	S515	Gestion des capitaux London	Spécialisé étranger	Croissance à un prix raisonnable (CAPR)	Ce fonds vise la croissance du capital à long terme et la production de revenu en investissant avant tout dans des titres de participation de sociétés, réparties à l'échelle mondiale, dont les activités sont liées aux infrastructures ou qui tirent profit indirectement de celles-ci.





Renseignements

sur les gestionnaires de placements

Processus de sélection et d'examen des activités des gestionnaires de placements

En optant pour une police de fonds distincts de la Canada-Vie, vous n'avez pas à choisir un gestionnaire de placements parmi des centaines d'autres – nous avons déjà fait la recherche et la sélection pour vous.

Gestionnaires de placements de la Canada-Vie

La Canada-Vie reconnaît l'importance d'une bonne gouvernance et adopte une approche disciplinée en vue de continuer d'imposer des normes strictes pour ses gestionnaires de placements et ses fonds distincts. Le processus d'examen des activités des gestionnaires de placements suit de près la façon dont chaque gestionnaire accomplit son mandat d'investissement spécifique (conformément à la description qui en est donnée dans la *notice explicative sur les fonds distincts de la Canada-Vie*). Un comité d'experts de l'industrie évalue chaque fonds et chaque gestionnaire au moyen de mesures quantitatives et qualitatives.

Pour répondre à vos besoins diversifiés, nous offrons un éventail de fonds distincts gérés par plusieurs des meilleurs gestionnaires de placements au monde. Pour élaborer un portefeuille diversifié, il convient d'investir dans un certain nombre de fonds, de façon à réduire le risque dans son ensemble. Le même principe s'applique lorsque vous faites appel à plusieurs gestionnaires de placements pour gérer votre portefeuille, parce qu'ils utilisent des styles de gestion variés qui peuvent donner des résultats différents dans une même conjoncture de marché.



Accédez à des gestionnaires de placements de premier rang

La Canada-Vie se spécialise en évaluation des risques et des rendements depuis plus de 150 ans. Cette expérience nous a guidés dans le choix de notre équipe formée des meilleurs gestionnaires de placements pour nos produits de fonds distincts.



Que faites-vous après le travail?

Fonds AGF Inc.

Fondée en 1957, AGF est l'une des principales sociétés de gestion de placements au pays, avec des bureaux à travers le Canada et des filiales dans le monde entier. Avec un actif géré global d'environ 44 milliards de dollars canadiens*, AGF offre ses produits et services à plus de un million d'investisseurs.

En matière d'investissement, AGF a adopté une approche multi-styles s'appuyant sur les cinq principes de base de la société : analyse rigoureuse des données fondamentales, perspective mondiale, accent sur les tendances à long terme, innovation et gestion du risque.

Grâce à l'exportation de son succès, AGF est maintenant l'une des sociétés de fonds canadiennes s'illustrant le mieux à l'échelle mondiale. En plus de ses bureaux au Canada, AGF a des filiales à Londres, Dublin, Singapour et Beijing.

* Au 31 décembre 2010



Brandywine

Fondée dans le but de réaliser une croissance soutenue de l'actif au moyen d'une gestion fructueuse des placements et d'offrir des services hors pair à sa clientèle, Brandywine Global Investment Management continue d'évoluer selon ces principes de base.

Lancée en 1986 par un groupe de gestionnaires de portefeuille chevronnés, Brandywine est devenue en 1998 une division en propriété exclusive, mais indépendante, de Legg Mason, Inc., laquelle fournit des services de placement aux investisseurs depuis 1899 par l'entremise de ses prédécesseurs et de ses filiales. Legg Mason gère un actif d'environ 669 milliards de dollars canadiens*.

Brandywine gère un actif d'environ 32 milliards de dollars canadiens*. Depuis son siège social à Philadelphie, en Pennsylvanie, cette société de taille moyenne emploie 150 personnes, dont 30 professionnels des placements.

* Au 31 décembre 2010





Placements CI

Depuis sa fondation, au début des années 1960, CI offre aux investisseurs une large gamme de solutions de placement en s'associant avec des conseillers financiers et des institutions financières à l'échelle du Canada. Depuis lors, CI a lancé des produits novateurs et a accru, pour le bénéfice de ses clients, l'étendue et la profondeur de son expertise de produits et de gestion de portefeuilles. De par son expansion, CI gère plus de 72 milliards de dollars canadiens* d'actifs. En effet, plus de deux millions de Canadiens se fient à CI pour réaliser leurs objectifs financiers.

Harbour Advisors

Fondée en 1997, la société Harbour Advisors cherche à obtenir une croissance à long terme tout en préservant le capital des investisseurs. Harbour est reconnue pour ses portefeuilles concentrés et sa perspective à long terme patiente. L'équipe gère plus de 17 milliards de dollars canadiens* en actifs pour le compte de Placements CI.

Synergy Asset Management

Synergy Asset Management est une firme boutique de gestion de portefeuille détenue par les employés qui a été fondée en 1997. La société gère un actif de 5,7 milliards de dollars canadiens* et se concentre sur les stratégies de placement momentum et de croissance des bénéficières. Son expertise s'étend aux actions canadiennes, américaines et mondiales. Synergy Asset Management gère plusieurs mandats pour Placements CI.

Tetrem Capital Management Ltd.

Fondée en 2004, Tetrem Capital Management est une société de gestion de placements détenue par les employés dont le siège social est à Winnipeg. Elle offre des services de gestion de portefeuille axée sur les actions canadiennes et américaines en demeurant fidèle à une approche de placement à contre-courant éprouvée axée sur la valeur. Tetrem gère plusieurs mandats pour Placements CI. Actif géré d'environ 5 milliards de dollars canadiens*.

* Au 31 décembre 2010



Fidelity Investments Canada ULC

Première société de fonds communs de placement en importance au monde, Fidelity Investments gère au-delà de 1,6 billion de dollars américains* d'actifs investis dans des fonds communs de placement pour plus de 24 millions d'investisseurs et offre plus de 450 fonds communs. Depuis sa fondation en 1946, la société a acquis une expérience d'envergure internationale en offrant des services de placement à des particuliers et à des entreprises du monde entier. Elle possède des bureaux partout au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Japon et en Asie du Sud-Est.

En 1987, la société a mis sur pied sa division Fidelity Investments Canada ULC, consacrée au marché canadien. Depuis lors, elle connaît une expansion fulgurante et figure aujourd'hui parmi les plus grandes firmes de fonds communs de placement au Canada, gérant un actif supérieur à 64 milliards de dollars canadiens*.

* Au 31 décembre 2010



Placements Franklin Templeton

La Société de Placements Franklin Templeton est une filiale en propriété exclusive de Franklin Resources, Inc., une entreprise de gestion de placement mondiale faisant affaire sous le nom de Placements Franklin Templeton. Au Canada, Placements Franklin Templeton fournit des services de consultation en placement à l'échelle nationale et internationale aux clients des fonds communs de placement Franklin, Templeton, Bissett et Mutual Series, ainsi qu'aux investisseurs institutionnels. Ayant un actif géré de 668 milliards de dollars canadiens* à l'échelle mondiale et d'environ 33,5 milliards de dollars canadiens* à l'échelle du pays, Placements Franklin Templeton compte plus de 600 employés au Canada, qui offrent leurs services à plus de 1,4 million de porteurs de parts et à plus de 150 caisses de retraite, fondations et autres investisseurs institutionnels.

Templeton Investment Management

Templeton a été fondée en 1954 et privilégie un style de placement distinctif axé sur la valeur. L'équipe des placements a recours à l'analyse ascendante afin de repérer, dans le monde entier, les titres qui se vendent à un cours inférieur à leur valeur estimée. La stratégie de placement rigoureuse et à long terme de Templeton, selon laquelle les actions sont généralement détenues pendant au moins cinq ans est appliquée à la gamme variée de solutions axées sur la valeur offertes par Templeton afin d'augmenter les rendements et de réduire les risques. Cette méthode s'appuie sur de riches antécédents et a fait ses preuves au cours de nombreux marchés baissiers et haussiers.

Gestion de placements Bissett

Depuis plus de 25 ans, Gestion de placements Bissett applique une approche rigoureuse et basée sur le travail d'équipe à la gestion de ses portefeuilles équilibrés et de ses portefeuilles d'actions et de titres à revenu. L'équipe responsable des portefeuilles d'actions de Bissett a recours à un style de placement ascendant axé sur la croissance à prix raisonnable (CAPR) pour repérer des sociétés bien cotées ayant des antécédents de croissance durable qu'elles peuvent reproduire.

* Au 31 décembre 2010



Le Groupe de gestion d'actifs GLC ltée gère un actif de 30 milliards de dollars*. Par l'intermédiaire de ses divisions de gestion de placements, Gestion d'investissements GWL, Gestion des capitaux London et Gestion d'investissements Laketon, GLC offre un vaste éventail de mandats classiques et spécialisés ainsi que les principaux styles de placement aux investisseurs individuels et institutionnels d'un bout à l'autre du Canada. Le Groupe de gestion d'actifs GLC est une filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

*Au 1^{er} janvier 2011



Gestion d'investissements GWL

Gestion d'investissements GWL (GIGWL) cherche à réaliser des taux de rendement supérieurs tout en réduisant au minimum et en contrôlant les risques du portefeuille et la volatilité. Les taux de rendement supérieurs sont obtenus grâce à des décisions efficaces quant à la répartition de l'actif et à la sélection des titres, et la volatilité est réduite au moyen d'une diversification stratégique des portefeuilles de placement.

La capacité de GIGWL d'inclure dans les portefeuilles des placements hypothécaires et immobiliers contribue encore davantage à accroître la diversification. Grâce à ses méthodes rigoureuses, qu'elle emploie de façon efficace, GIGWL cherche à obtenir des rendements supérieurs durant les périodes de croissance économique et à préserver le capital lorsque les marchés sont faibles.



Gestion d'investissements Laketon s'occupe de la gestion de portefeuilles constitués de titres à revenu fixe, d'actions canadiennes axées sur la croissance, d'actions canadiennes axées sur le revenu et de portefeuilles équilibrés, pour le compte de particuliers et d'investisseurs institutionnels.



Gestion des capitaux London voit aux mandats de placement d'une gamme complète de portefeuilles d'actions, de portefeuilles de titres à revenu fixe et de portefeuilles équilibrés, tant canadiens que mondiaux. Son processus de placement vise à maximiser l'expertise du gestionnaire de portefeuille, tout en exploitant l'efficacité de ses outils de recherche afin de gérer le risque et d'offrir de façon constante des rendements de placement solides. L'équipe de Gestion des capitaux London met l'accent sur la recherche quantitative et fondamentale approfondie en vue de trouver des occasions de croissance future et de fournir d'excellents résultats de façon continue.



Greystone Managed Investments Inc.

Possédant des bureaux à Regina, Winnipeg et Toronto, Greystone Managed Investments sert une clientèle canadienne grandissante depuis 1988. Avec un actif géré d'environ 35 milliards de dollars canadiens*, la société est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada. Les équipes internes de Greystone s'occupent des placements dans les titres à revenu fixe, les actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que des placements hypothécaires et immobiliers. La société compte parmi ses clients des caisses de retraite des secteurs privé et public, des établissements d'enseignement, des fondations, des fiducies, des organismes de bienfaisance, des ordres religieux, des syndicats et des hôpitaux. Les investisseurs privés ont également accès à ses services grâce à ses ententes avec des tiers triés sur le volet.

Société fermée majoritairement détenue par ses employés, Greystone croit fermement que la détention de parts de la société par les employés se traduit par un plus grand engagement de toute l'équipe envers l'employeur et ses clients. Greystone croit aussi que la force inhérente à la collaboration entre personnes ayant la même optique – le travail d'équipe – donne lieu à de meilleures décisions, de meilleures interventions et de meilleurs résultats.

* Au 31 décembre 2010





Conseillers immobiliers GWL inc.

La société Conseillers immobiliers GWL inc., chef de file mondial dans l'industrie des conseillers en placements immobiliers, offre aux caisses de retraite et aux clients institutionnels des services immobiliers spécialisés, ainsi que des services complets de gestion de l'actif, des propriétés et des projets d'aménagement.

La société Conseillers immobiliers GWL inc. possède une vaste expérience de gestion dans toutes les catégories d'actif des marchés canadien et européen. Les actifs gérés totalisent plus de 11 milliards de dollars canadiens* au Canada. La société Conseillers immobiliers GWL inc. est une filiale en propriété exclusive de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

* Au 31 décembre 2010



Invesco Trimark

Invesco Trimark apporte un soutien aux conseillers pour que ceux-ci puissent aider leurs clients à accroître et à protéger leur patrimoine. Cette société offre une gamme diversifiée de solutions de placement aux institutions, aux organisations, aux sociétés et aux particuliers du Canada et du monde entier. Filiale d'Invesco Ltd., l'un des plus importants gestionnaires de placements indépendants au monde, Invesco Trimark mise sur les connaissances spécialisées des professionnels des placements d'Invesco à l'échelle mondiale.

Avec 619,9 milliards de dollars canadiens* d'actifs gérés et des bureaux dans 20 pays, Invesco Ltd. est une importante société indépendante de gestion de placements mondiaux, qui se concentre exclusivement sur la gestion d'actifs. Invesco offre une gamme complète de solutions de placement durables à ses clients partout dans le monde, grâce à des produits axés sur pratiquement toutes les catégories d'actif et tous les styles de placement.

Invesco Trimark

Approche de placement de Trimark (à l'égard des titres)

La philosophie d'investissement d'Invesco Trimark mise sur un engagement à long terme, ordinairement d'une durée de trois à cinq ans ou davantage, l'entreprise estimant que la mise en œuvre et l'optimisation d'une stratégie d'affaires efficace nécessitent du temps. Elle élabore des portefeuilles concentrés, diversifiés selon le secteur d'activités, une démarche qui permet de connaître intimement, en tout temps, chacun des titres détenus et de garantir que le modèle de placement relatif à chaque titre demeure toujours valable. La fidélité à un processus d'investissement rigoureux est donc indispensable.

* Au 31 décembre 2010



Placements Mackenzie

Fondée en 1967, Placements Mackenzie est une société de gestion de placements de premier rang qui offre des services-conseils en placements et des services connexes. Gérant un actif de 68,7 milliards de dollars canadiens*, Placements Mackenzie offre ses services par l'intermédiaire d'un réseau diversifié de tiers conseillers. Elle offre plus de 100 fonds communs de placement de marques reconnues comme Cundill, Universal, Ivy, Sentinelle, Maxxum, Keystone, Focus, Les conseillers en placements Howson Tattersall et Saxon. Placements Mackenzie est membre du groupe de sociétés de la Société Financière IGM Inc.

Maxxum

Les fonds Maxxum de Mackenzie constituent une solution de base pour les investisseurs, car ils sont axés sur les dividendes et l'appréciation du capital.

Saxon

Les fonds Mackenzie Saxon sont caractérisés par un style de placement axé sur la valeur visant des titres de toute capitalisation et appliqué à une grande variété de mandats et de régions géographiques.

Ivy

Les fonds Ivy de Mackenzie sont gérés selon un style ascendant mixte axé sur la recherche fondamentale et l'analyse de l'entreprise. Ils sont caractérisés par une participation dans des entreprises soigneusement sélectionnées et acquises avec patience.

Universal

Les fonds Universal offrent une grande variété d'approches et de mandats, allant des titres mondiaux et régionaux aux titres sectoriels et spécialisés.

Sentinelle

Les fonds Sentinelle de Mackenzie sont axés sur le revenu et comprennent des obligations canadiennes, des obligations mondiales, des fonds fiscalement avantageux et des fonds du marché monétaire. Ils sont gérés selon une philosophie de placement rigoureuse axée sur la valeur.

Cundill

La stratégie d'investissement liée aux fonds Cundill de Mackenzie est fondée sur une approche axée sur la valeur maximale. La préservation du capital investi est le principe directeur de l'approche axée sur la valeur à contre-courant adoptée par l'équipe de gestion des placements.

Les conseillers en placements Howson Tattersall

La priorité qu'accorde Howson Tattersall à l'investissement axé sur la valeur lui a permis d'obtenir des résultats solides à long terme tout en assurant la préservation du capital pour les clients. L'équipe de gestion de Howson Tattersall est en place depuis 1985 et elle utilise la même approche ascendante axée sur la valeur et la même philosophie de placement depuis plus de 20 ans.

Focus

Les fonds Focus de Mackenzie sont des fonds d'actions gérés par des gestionnaires multiples. Les meilleures idées des gestionnaires de portefeuille représentés sont mises à profit.

* Au 31 décembre 2010

Setanta Asset Management Limited

Setanta Asset Management Limited est une filiale en propriété exclusive de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Elle a été fondée en 1998 et gère un actif d'environ 6,7 milliards de dollars canadiens* à partir de son siège social à Dublin, en Irlande. Setanta est un investisseur axé sur la valeur qui recherche avant tout les sociétés de qualité dans une perspective d'investissement à long terme. Setanta est d'avis que le fait d'examiner un secteur à l'échelle mondiale procure à l'investisseur l'évaluation la plus juste de la valeur relative du titre et de sa position concurrentielle (qualité) par rapport aux autres titres de même catégorie. En ce qui a trait aux mandats relatifs aux actions, les portefeuilles, par exemple le Fonds en actions européennes de la Canada-Vie, sont assez concentrés sans calquer pour autant les pondérations ou composantes d'un indice donné.

* Au 31 décembre 2010

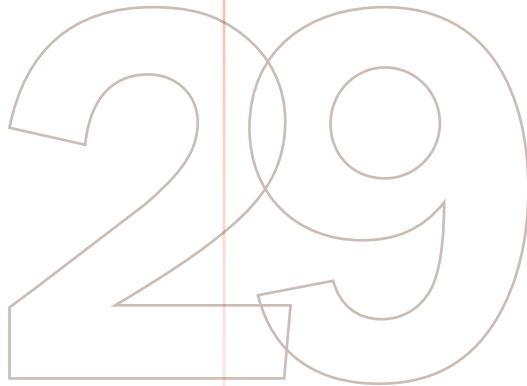


 **Gestion de Placements**

Gestion de Placements TD Inc.

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) estime que les besoins des clients en matière d'investissement sont mieux comblés par des solutions progressives qui visent à maximiser les résultats rajustés en fonction du risque. Pendant deux décennies, l'entreprise s'est taillé une position enviable sur le marché des activités de gestion active, spéculative et passive des portefeuilles. GPTD et ses sociétés affiliées gèrent des actifs de plus de 183,7 milliards de dollars canadiens* à l'intention de fonds communs de placement, de fonds de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation, de fondations, ainsi que de comptes de clients étrangers et canadiens à valeur nette élevée.

* Au 31 décembre 2010



Tableaux sur les styles de placement

Accès aux principaux fonds de placement

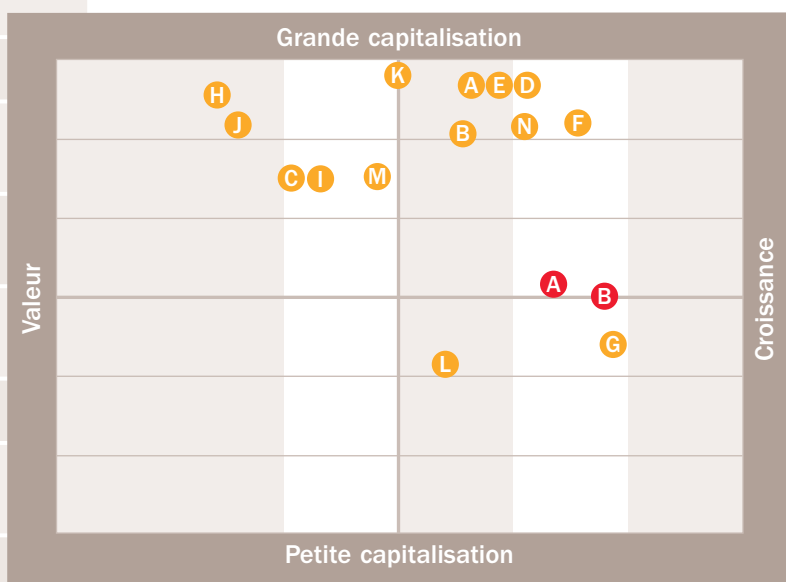
Styles de placement en actions

La diversification s'avère une des principales stratégies de placement. La diversification peut se faire par secteur, catégorie d'actif, capitalisation boursière et style de placement.

Styles de placement en actions – La répartition des placements entre plusieurs styles de placement peut diminuer le risque et maintenir les rendements prévus. Ces tableaux démontrent la diversité des fonds d'actions offerts parmi les fonds distincts de la Canada-Vie.

Fonds d'actions canadiennes et fonds spécialisés canadiens

Fonds d'actions canadiennes	
A.	CV Fidelity Frontière Nord ^{MD} S176
B.	Actions canadiennes (Bissett) S103
C.	Actions à petite capitalisation (Bissett) S105
D.	Actions de croissance canadiennes (Mackenzie) S102
E.	Actions canadiennes (Gestion des capitaux London) S285
F.	Actions canadiennes (Laketon) S009
G.	Canadien de sociétés à moyenne capitalisation (GIGWL) S346
H.	Haut revenu de dividendes (Laketon) S039
I.	Actions de valeur canadiennes (Laketon) S347
J.	Dividendes (Gestion des capitaux London) S189
K.	Canadien Harbour (CI) S175
L.	Actions canadiennes (Howson Tattersall) S177
M.	Actions canadiennes (Trimark) S052
N.	Croissance canadienne (AIM) S289



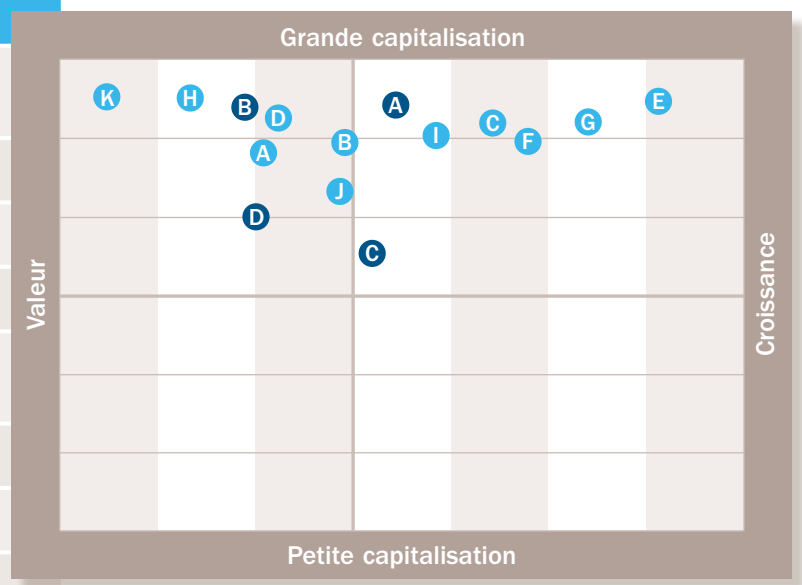
Fonds spécialisés canadiens	
A.	Ressources canadiennes (Mackenzie) S348
B.	Actions canadiennes (AGF) S101





Fonds d'actions étrangères et fonds spécialisés étrangers

Fonds d'actions étrangères	
A.	Valeur américain (Gestion des capitaux London) S178
B.	Actions mondiales (Fidelity) S184
C.	Actions internationales (CI) S182
D.	Actions mondiales (Setanta) S034
E.	Américain de croissance maximale (Mackenzie) S286
F.	Mondial Avenir (Mackenzie) S183
G.	Croissance américain (AGF) S247
H.	Actions internationales (Templeton) S118
I.	CV <i>Fidelity Discipline Actions</i> ^{MD} Amérique S356
J.	Actions internationales (Trimark) S051
K.	Mondial Valeur Cundill (Mackenzie) S514



Fonds spécialisés étrangers	
A.	Actions Extrême-Orient (Mackenzie) S038
B.	Actions européennes (Setanta) S037
C.	CV <i>Fidelity Étoile du Nord</i> ^{MD} S355
D.	Actions mondiales d'infrastructures (Gestion des capitaux London) S515

Matrice de corrélation des fonds distincts de la Canada-Vie – Août 2010

Période se terminant le 31 août 2010

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de mois	128	141	141	141	141	141	141	108	141	141	141	81	128	108	57	57	141	81	141	141
1 Croissance américaine (AGF)	1,00																			
2 Équilibré (Bissett)	0,69	1,00																		
3 Équilibré (Invesco Trimark)	0,54	0,86	1,00																	
4 Répartition de l'actif can. (Fidelity)	0,55	0,85	0,69	1,00																
5 Actions canadiennes (AGF)	0,48	0,74	0,57	0,87	1,00															
6 Actions canadiennes (Bissett)	0,63	0,93	0,80	0,88	0,77	1,00														
7 Actions canadiennes (Laketon)	0,71	0,82	0,62	0,91	0,84	0,87	1,00													
8 Actions canadiennes (Gestion des capitaux London)	0,64	0,84	0,76	0,93	0,87	0,89	0,98	1,00												
9 Actions canadiennes (Howson Tattersall)	0,60	0,88	0,86	0,79	0,73	0,88	0,80	0,90	1,00											
10 Actions canadiennes (Invesco Trimark)	0,63	0,86	0,90	0,69	0,61	0,83	0,69	0,81	0,88	1,00										
11 Actions de croissance can. (Mackenzie)	0,67	0,83	0,72	0,82	0,71	0,86	0,86	0,94	0,83	0,76	1,00									
12 Actions de valeur can. (Laketon)	0,55	0,88	0,81	0,95	0,89	0,92	0,93	0,95	0,92	0,85	0,94	1,00								
13 Croissance et à revenu can. (AGF)	0,44	0,61	0,42	0,78	0,82	0,60	0,72	0,72	0,55	0,41	0,57	0,67	1,00							
14 Croissance canadienne (Invesco Trimark)	0,66	0,90	0,81	0,89	0,87	0,89	0,89	0,90	0,87	0,82	0,91	0,88	0,76	1,00						
15 Fidelity Discipline Actions Amérique ^{MD}	0,89	0,80	0,76	0,64	0,55	0,72	0,64	0,65	0,68	0,74	0,71	0,66	0,47	0,74	1,00					
16 Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	0,76	0,93	0,87	0,88	0,83	0,89	0,86	0,86	0,89	0,85	0,89	0,88	0,61	0,93	0,81	1,00				
17 Fidelity Frontière Nord ^{MD}	0,60	0,84	0,69	0,97	0,89	0,89	0,94	0,95	0,82	0,70	0,86	0,94	0,77	0,91	0,66	0,87	1,00			
18 Ressources canadiennes (Mackenzie)	0,46	0,75	0,66	0,86	0,90	0,77	0,84	0,85	0,77	0,70	0,85	0,87	0,65	0,83	0,47	0,81	0,87	1,00		
19 Dividendes (Gestion des capitaux London)	0,60	0,83	0,78	0,73	0,63	0,85	0,79	0,91	0,85	0,82	0,86	0,90	0,49	0,88	0,67	0,85	0,77	0,74	1,00	
20 Haut revenu dividendes (Laketon)	0,47	0,82	0,81	0,71	0,56	0,85	0,66	0,82	0,82	0,81	0,78	0,87	0,37	0,80	0,64	0,83	0,73	0,73	0,86	1,00
21 Actions européennes (Setanta)	0,72	0,79	0,61	0,64	0,58	0,68	0,70	0,64	0,63	0,64	0,63	0,61	0,50	0,76	0,78	0,80	0,64	0,55	0,58	0,51
22 Actions Extrême-Orient (Mackenzie)	0,60	0,76	0,67	0,72	0,72	0,71	0,71	0,71	0,74	0,69	0,71	0,72	0,59	0,76	0,60	0,82	0,71	0,70	0,71	0,66
23 Revenu fixe (Laketon)	-0,11	0,21	0,17	0,18	0,09	-0,01	-0,01	-0,01	0,01	0,03	-0,03	0,11	0,26	0,07	0,12	0,15	0,07	0,12	-0,03	0,01
24 Actions mondiales (Fidelity)	0,84	0,86	0,70	0,75	0,68	0,78	0,79	0,77	0,75	0,72	0,76	0,76	0,57	0,84	0,88	0,92	0,75	0,65	0,69	0,61
25 Actions mondiales (Setanta)	0,86	0,80	0,61	0,65	0,59	0,70	0,77	0,69	0,66	0,67	0,69	0,64	0,51	0,75	0,87	0,87	0,67	0,56	0,62	0,51
26 Actions mondiales (Invesco Trimark)	0,73	0,76	0,75	0,47	0,40	0,62	0,52	0,58	0,69	0,74	0,63	0,54	0,30	0,72	0,81	0,79	0,51	0,47	0,63	0,61
27 Mondial Avenir (Mackenzie)	0,80	0,78	0,58	0,71	0,66	0,70	0,77	0,71	0,63	0,63	0,66	0,69	0,60	0,79	0,82	0,88	0,72	0,63	0,56	0,49
28 Obligations d'État (GIGWL)	-0,25	0,01	0,02	-0,01	-0,09	-0,18	-0,18	-0,23	-0,18	-0,12	-0,22	-0,18	0,13	-0,16	-0,10	-0,17	-0,13	-0,19	-0,20	-0,17
29 Canadien Harbour (CI)	0,53	0,82	0,82	0,78	0,71	0,84	0,76	0,87	0,87	0,82	0,81	0,94	0,51	0,88	0,68	0,87	0,82	0,84	0,83	0,80
30 Harbour croissance et revenu (CI)	0,50	0,81	0,81	0,76	0,67	0,82	0,73	0,87	0,86	0,82	0,80	0,93	0,48	0,86	0,67	0,85	0,78	0,82	0,84	0,81
31 Occasions de revenu (Gestion des capitaux London)	0,50	0,84	0,79	0,81	0,68	0,73	0,76	0,77	0,80	0,75	0,80	0,77	0,53	0,76	0,58	0,76	0,77	0,66	0,83	0,77
32 Indiciel équilibré (TD)	0,75	0,92	0,74	0,91	0,81	0,87	0,93	0,92	0,81	0,77	0,83	0,91	0,74	0,94	0,80	0,95	0,90	0,80	0,79	0,69
33 Indiciel d'obligations can. (TD)	-0,12	0,18	0,15	0,15	0,06	-0,04	-0,03	-0,05	-0,02	0,00	-0,05	0,05	0,24	0,03	0,07	0,09	0,04	0,05	-0,06	-0,03
34 Indiciel d'actions can. (TD)	0,65	0,83	0,66	0,93	0,86	0,88	0,96	0,97	0,80	0,72	0,84	0,96	0,74	0,91	0,64	0,88	0,94	0,87	0,80	0,69
35 Indiciel d'actions int. (TD)	0,72	0,84	0,67	0,67	0,61	0,71	0,70	0,68	0,69	0,71	0,68	0,67	0,52	0,81	0,80	0,86	0,67	0,61	0,65	0,57
36 Indiciel d'actions am. (TD)	0,90	0,76	0,63	0,53	0,40	0,66	0,65	0,61	0,63	0,68	0,66	0,51	0,36	0,66	0,91	0,75	0,56	0,32	0,62	0,53
37 Obligations internationales (Laketon)	-0,24	-0,24	-0,26	-0,40	-0,41	-0,43	-0,46	-0,54	-0,43	-0,39	-0,43	-0,51	-0,12	-0,36	-0,09	-0,35	-0,45	-0,49	-0,43	-0,42
38 Actions internationales (CI)	0,73	0,76	0,59	0,65	0,60	0,67	0,73	0,67	0,63	0,65	0,69	0,65	0,49	0,72	0,77	0,85	0,67	0,64	0,61	0,51
39 Actions internationales (Templeton)	0,71	0,82	0,74	0,63	0,58	0,71	0,67	0,70	0,76	0,77	0,67	0,68	0,45	0,80	0,82	0,86	0,64	0,61	0,69	0,62
40 Gestion de placements (Laketon)	0,78	0,89	0,68	0,87	0,79	0,85	0,95	0,92	0,78	0,73	0,82	0,89	0,72	0,90	0,79	0,94	0,88	0,78	0,76	0,64
41 Canadien soc. moy. cap. (GIGWL)	0,47	0,75	0,64	0,87	0,95	0,80	0,86	0,86	0,80	0,65	0,84	0,87	0,72	0,86	0,54	0,83	0,87	0,88	0,77	0,71
42 Marché monétaire (Laketon)	-0,09	-0,05	0,04	0,00	-0,02	-0,05	-0,02	-0,06	-0,05	0,00	-0,03	-0,14	0,03	-0,11	0,03	-0,10	0,04	-0,08	-0,06	-0,03
43 Marché monétaire sans charge (Laketon)	-0,08	-0,08	0,04	-0,04	-0,09	-0,09	-0,06	-0,07	-0,07	-0,01	-0,04	-0,16	0,01	-0,11	0,00	-0,13	-0,01	-0,09	-0,07	-0,02
44 Immobilier (GIGWL)	0,02	-0,07	-0,08	0,01	-0,02	0,10	0,11	0,10	-0,04	-0,14	0,04	0,01	-0,04	-0,04	0,10	-0,09	0,08	-0,05	0,09	0,09
45 Actions à petite cap. (Bissett)	0,46	0,82	0,67	0,80	0,82	0,83	0,73	0,75	0,74	0,70	0,68	0,87	0,62	0,81	0,54	0,83	0,79	0,85	0,64	0,67
46 Am. croissance maximale (Mackenzie)	0,94	0,64	0,55	0,46	0,42	0,57	0,63	0,60	0,58	0,61	0,61	0,44	0,39	0,61	0,89	0,71	0,51	0,33	0,56	0,46
47 Valeur américain (Gestion des capitaux London)	0,79	0,71	0,65	0,44	0,34	0,61	0,55	0,65	0,63	0,67	0,68	0,66	0,29	0,75	0,89	0,86	0,49	0,54	0,66	0,57

En date d'août 2010; Source : Morningstar Research Inc.

Glossaire

Veillez vous reporter à la *notice explicative sur les fonds distincts de la Canada-Vie* pour plus de précisions.



GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE : La valeur minimale de la police à la date de la garantie applicable à l'échéance correspondra à la valeur marchande des fonds distincts à cette date ou au montant de la garantie applicable à l'échéance, selon le montant le plus élevé.

MONTANT DE LA GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE : Le montant de la garantie applicable à l'échéance varie selon le niveau de garantie choisi. Il correspond à un pourcentage des primes applicables diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.

OPTION DE REVALORISATION DE LA GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE : Disponible à l'égard des polices avec garantie de 100/100, cette option prévoit la revalorisation annuelle automatique à la date d'anniversaire de la première prime affectée à la police de fonds distincts, et ce, jusqu'à la dernière date d'anniversaire (inclusivement) survenant 15 années complètes avant la date d'échéance de la garantie, date à laquelle les revalorisations cessent. Des frais supplémentaires s'appliquent.

DATE DE LA GARANTIE APPLICABLE À L'ÉCHÉANCE : La date à laquelle la garantie applicable à l'échéance entre en vigueur. Les dates de garantie à l'échéance varient selon le type de police et le niveau de garantie choisi.

GARANTIE APPLICABLE À LA PRESTATION DE DÉCÈS : Au décès du dernier rentier, le bénéficiaire ou la succession est assuré de recevoir la valeur marchande des fonds distincts compris dans la police à la date du décès ou le montant de la garantie applicable à la prestation de décès, selon le montant le plus élevé.

MONTANT DE LA GARANTIE APPLICABLE À LA PRESTATION DE DÉCÈS : Le montant de la garantie applicable à la prestation de décès dépend du niveau de garantie choisi. Il correspond à un pourcentage des primes applicables diminuées proportionnellement en fonction de tout retrait.

OPTION DE REVALORISATION DE LA GARANTIE APPLICABLE À LA PRESTATION DE DÉCÈS : Disponible à l'égard des polices avec garantie de 75/100 et de 100/100, cette option prévoit la revalorisation annuelle automatique à la date d'anniversaire de la première prime affectée à la police de fonds distincts, et ce, jusqu'à la dernière date d'anniversaire (inclusivement) survenant avant le 70^e anniversaire du plus jeune rentier, date à laquelle les revalorisations cessent. Des frais supplémentaires s'appliquent.

OPTION DE GARANTIE DE REVENU VIAGER : Disponible à l'égard des polices avec garanties de 75/75 et de 75/100, cette option prévoit un montant de revenu garanti la vie durant. Des frais supplémentaires s'appliquent.

REVENU VIAGER INDIVIDUEL : Procure un revenu garanti à vie et comporte un potentiel de revalorisation du revenu.

REVENU VIAGER CONJOINT : Procure un revenu garanti jusqu'à ce que les deux conjoints soient décédés et comporte un potentiel de revalorisation du revenu, à condition qu'aucun retrait excédentaire ne soit effectué.

GARANTIE DE 75/75 : Une police de fonds distincts offrant des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès de 75 pour cent et/ou la garantie de revenu viager.

GARANTIE DE 75/100 : Une police de fonds distincts offrant une garantie applicable à l'échéance de 75 pour cent et une garantie applicable à la prestation de décès allant jusqu'à 100 pour cent. La police peut également comporter l'option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès et/ou la garantie de revenu viager.

GARANTIE DE 100/100 : Une police de fonds distincts offrant une garantie applicable à l'échéance de 100 pour cent et une garantie applicable à la prestation de décès allant jusqu'à 100 pour cent. La police peut également comporter l'option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance et/ou à la prestation de décès.

Style de gestion

Le style de gestion fait référence à l'approche de placement utilisée; il peut être descendant, ascendant, axé sur la croissance ou axé sur la valeur. Les portefeuilles conçus par des professionnels et composés de fonds gérés selon différents styles peuvent enregistrer un rendement plus régulier tout au long du cycle de marché.

STYLE DESCENDANT – Un style de gestion descendant mise sur les perspectives de l'économie dans son ensemble. Les gestionnaires de placements qui privilégient ce style ciblent les régions ou les secteurs de l'industrie susceptibles de produire de bons résultats et ils sélectionnent les meilleures sociétés actives dans ces régions ou ces secteurs.



STYLE ASCENDANT – Un style de gestion ascendant se concentre sur les données fondamentales de sociétés bien précises et accorde moins d'importance aux régions ou aux secteurs de l'industrie. Les gestionnaires de placements qui adoptent ce style analysent les états financiers et rencontrent les gestionnaires des sociétés, puis ils sélectionnent les meilleures d'entre elles à la lumière des résultats de leur recherche. La pondération des régions et des secteurs de l'industrie résulte de la sélection de titres individuels.

STYLE AXÉ SUR LA CROISSANCE – Un style de gestion axé sur la croissance est à l'affût de sociétés affichant une forte croissance au chapitre des ventes et des bénéfices; les gestionnaires de placements qui privilégient la croissance ne voient pas d'inconvénient à payer une prime en vue d'obtenir un solide potentiel de croissance. Ils s'attendent à ce que le cours des actions augmente une fois que leur estimation de croissance des ventes et des bénéfices se sera concrétisée.

STYLE AXÉ SUR LA VALEUR – Avec un style de gestion axé sur la valeur, les gestionnaires de placements choisissent des sociétés dont le cours actuel des actions ne reflète pas leur valeur intrinsèque. Ils s'attendent à ce que le cours des actions de ces sociétés augmente une fois que les autres investisseurs se seront rendu compte de cette valeur.

CROISSANCE À UN PRIX RAISONNABLE (CAPR) – Cette stratégie consiste à investir dans des actions dont le potentiel de croissance est élevé, mais seulement lorsque leur cours est raisonnable par rapport à l'ensemble du marché. Les investisseurs qui adoptent cette stratégie recherchent habituellement une combinaison de croissance des bénéfices (plus elle est élevée, mieux c'est) et de ratio cours/bénéfices (moins il est élevé, mieux c'est).

Catégories de fonds distincts de la Canada-Vie

Les catégories de fonds sont aussi appelées catégories d'actif.

FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF – Les fonds de répartition de l'actif peuvent satisfaire un large éventail d'investisseurs. Ces fonds offrent des portefeuilles diversifiés gérés par des professionnels et scientifiquement conçus pour aider les clients à réduire le risque prévu. La gamme peut s'étendre des portefeuilles axés sur le revenu dont la volatilité est faible, à ceux qui sont axés sur la croissance à long terme dont la volatilité est plus élevée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS – Cette catégorie se compose de fonds du marché monétaire, c'est-à-dire la composante de fonds distincts la plus sécuritaire au sein d'un programme d'investissement.

FONDS À REVENU FIXE – Les fonds à revenu fixe constituent une composante sûre d'un programme d'investissement plus dynamique axé sur la croissance. Nos fonds à revenu comprennent des fonds d'obligations canadiennes, d'obligations d'État et d'obligations internationales.

FONDS ÉQUILIBRÉS CANADIENS – Les fonds équilibrés canadiens offrent une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe créée par le gestionnaire de placements. Ces fonds sont généralement moins volatils que les fonds d'actions et offrent un meilleur potentiel de croissance à long terme que les fonds à revenu fixe.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES – Les fonds d'actions canadiennes visent la croissance du capital à long terme principalement grâce à des placements en actions canadiennes. Ces fonds constituent souvent la composante croissance d'un portefeuille. Les fonds d'actions canadiennes de la Canada-Vie peuvent privilégier les actions de sociétés à faible capitalisation ou à forte capitalisation; vous pouvez choisir un style de gestion axé sur la croissance ou sur la valeur, ou une combinaison de ces deux styles.

FONDS SPÉCIALISÉS CANADIENS – Les fonds spécialisés canadiens vous permettent d'accéder à des secteurs plus spécialisés au Canada, lesquels offrent la possibilité de cibler des occasions de croissance ou de diversification.

FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES – Les fonds d'actions étrangères offrent des possibilités de croissance et de diversification à long terme en dehors du Canada. Les fonds d'actions étrangères de la Canada-Vie offrent des concentrations et des styles de gestion variés : actions américaines, actions mondiales et actions internationales.

FONDS SPÉCIALISÉS ÉTRANGERS – Les fonds spécialisés étrangers investissent dans les régions du monde entier ou dans des titres de participation spécialisés. Ils conviennent aux gens qui visent la croissance à long terme.

SOLUTIONS DE FONDS GÉRÉES – Les solutions de fonds gérées regroupent plusieurs fonds pour créer des fonds de fonds. Grâce aux diverses options offertes, vous avez la possibilité de choisir le portefeuille qui convient le mieux à votre tolérance au risque. En outre, vous pouvez opter pour une solution gérée par des gestionnaires de placements multiples ou par un seul gestionnaire.

Solidité et stabilité financières

Fondée en 1847, la Canada-Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne.

Au Canada, la Canada-Vie offre un large éventail de produits et de services d'assurance et de gestion du patrimoine à l'intention des particuliers, des familles et des propriétaires d'entreprise dans l'ensemble du pays. Les produits d'épargne et de placement, de revenu de retraite, d'assurance-vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre le risque de maladie grave de la Canada-Vie sont offerts par l'intermédiaire de courtiers indépendants, d'agents généraux délégués et de responsables de comptes nationaux associés à la Canada-Vie. Les produits collectifs de rente immédiate établis par la Canada-Vie sont distribués par la Great-West.

La Canada-Vie est également un chef de file canadien en assurance créances à l'égard de prêts hypothécaires ou autres, de cartes de crédit, de marges de crédit et de crédits-bails accordés par l'entremise d'institutions financières, de concessionnaires d'automobiles et d'autres établissements de crédit de premier plan.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

La notice explicative renferme une description des caractéristiques clés de la police de fonds distincts.

TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DU PROPRIÉTAIRE DE LA POLICE ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER.

La présentation des marques de commerce sur le présent document ne doit en aucun cas être interprétée comme une licence implicite octroyant le droit d'utiliser ces marques de commerce. Tous les noms des services et des produits sont des marques de commerce déposées de leurs propriétaires.

La Canada-Vie est une filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, laquelle gère un actif de plus de 192 milliards de dollars*.

Les compagnies sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

** Au 30 septembre 2010*

Pour obtenir des renseignements sur la Canada-Vie et ses produits et services, visitez le site www.canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
330, avenue University
Toronto (Ontario) M5G 1R8

Ensemble, on va plus loin^{MC}